

Le Département du Tarn aux côtés des nouveaux maires

Communiqué de presse Albi, le 7 mai 2026

Le Département du Tarn aux côtés des nouveaux maires

Christophe Ramond, Président du Conseil départemental du Tarn, entouré des Vice-présidents et Vice-présidentes départementaux, a reçu les nouveaux maires du Tarn pour un temps d'échange placé sous le signe de la proximité et de l'accompagnement. Dans un contexte où la fonction de maire est de plus en plus exigeante, cette rencontre a permis d'apporter des repères concrets et des outils utiles pour l'exercice du mandat, tout en rappelant le rôle essentiel du Département aux côtés des communes.

À cette occasion, **la méthode départementale a été mise en avant : écoute, dialogue et action sur le terrain.** Aux côtés des communes, le Département agit comme un pilier de l'aménagement du territoire, en accompagnant concrètement les projets du quotidien : rénovation d'écoles, équipements sportifs, aménagements urbains ou maintien des services publics.

« Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner dans vos projets structurants, ceux qui façonnent durablement vos communes : équipements, aménagements, développement local. Notre rôle, c'est de vous aider à voir plus loin, à construire, à investir, pendant que vous assurez, au quotidien, ce lien essentiel avec vos administrés. Je souhaite surtout vous apporter des éléments concrets, des repères utiles, pour vous accompagner dans l'exercice de vos responsabilités. Parce que bien informé, bien accompagné, un maire peut agir plus efficacement au service de sa commune. Vous pouvez compter sur le Département pour être à vos côtés, de

manière simple, directe et opérationnelle », a expliqué Christophe Ramond, lors de cette rencontre.

Malgré un contexte budgétaire contraint, le Département du Tarn maintient un haut niveau d'engagement financier en faveur des collectivités locales. Depuis 2023, ce sont en moyenne 15 millions d'euros par an qui sont mobilisés via le Fonds de Développement Territorial, permettant de moderniser les équipements publics, d'améliorer les mobilités et de développer les infrastructures scolaires.

En 2026, cette dynamique se poursuit avec une enveloppe portée à 16,1 millions d'euros. Une gestion rigoureuse permet au Tarn de rester le département le plus économe d'Occitanie, tout en renforçant ses dispositifs de soutien, notamment à travers le FAVIL (Fonds d'Aide à la Vie Locale et à l'Investissement Local), le déploiement du medicobus pour lutter contre les déserts médicaux, ou encore des aides exceptionnelles mobilisées à la suite des tempêtes Nils et Pedro.

Le Département poursuit ainsi une politique volontariste de solidarité territoriale, visant à réduire les inégalités entre territoires urbains et ruraux. Ses priorités : renforcer l'attractivité économique, améliorer les infrastructures et les services publics, soutenir les communes et intercommunalités, accompagner les transitions numérique et écologique et désenclaver le territoire.

Dans le cadre de la charte départementale des territoires, plusieurs dispositifs structurants ont été présentés, parmi lesquels « Villes et villages d'avenir », les actions d'adaptation au changement climatique, une politique ambitieuse de l'eau dotée de 29 millions d'euros sur cinq ans, ou encore le plan Tarn à vélo, qui prévoit 500 km d'aménagements cyclables sécurisés entre 2022 et 2027.

Pour télécharger les photos (copyright Département du Tarn) : [cliquer ici](#)

Votre contact

Anna Beauchamp

Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482

anna.beauchamp@tarn.fr